



L'HOMME DE LA *DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN* EST-IL UNE FEMME ?

INTRODUCTION

Il est clair que l'éternel dans l'histoire, ne peut être autre chose que le produit d'un travail historique d'éternisation.¹

1. Lors d'un colloque qui s'est tenu en 2004 à Sendai au Japon, Dominique Rousseau affirmait :

Pays des droits de l'homme, la France a du mal à devenir le pays des droits de la femme [... et que] la visée universaliste de la Déclaration de 1789 repose sur un 'voile d'ignorance' posé sur tous les particularismes afin de saisir l'homme dans son essence, en tant qu'être et non en tant que personne.²

2. Bref, la lexie « Homme », telle qu'elle apparaît dans la *Déclaration* de 1789, serait d'abord une abstraction conçue par le législateur dans une visée universaliste, qui en pratique aurait souvent abouti à des réalisations excluant des individus précis comme les enfants ou les femmes.

3. Ce numéro de *Clio et Themis* s'intéresse justement à cette lexie pour répondre à certaines questions. À qui correspond-elle précisément ? Quelles sont les personnes concrètement représentées par cette abstraction qui pendant le temps a démontré ses manques, en privant d'une véritable citoyenneté plusieurs individus ?

¹ Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Ed. du Seuil, 2002, p. 114.

² [Http://www.law.tohoku.ac.jp/gelapoc/french/retour/20040902/02.html](http://www.law.tohoku.ac.jp/gelapoc/french/retour/20040902/02.html)

D'ailleurs, comme le dit Sylvia Walbi,

Aujourd'hui, le terme citoyenneté fait référence aux droits universels et démocratiques... En ce sens, la citoyenneté est un concept moderniste et universaliste. Il s'agit cependant d'un projet qui s'accomplit à l'échelle nationale, ce qui entraîne des limitations à sa dimension universaliste.³

4. Pour essayer de mieux déceler les contours de la notion en question, nous avons voulu réunir un groupe de spécialistes dans plusieurs domaines⁴ – notamment en droit, en histoire, en histoire de l'économie, en histoire des religions et en linguistique – pour voir si une approche interdisciplinaire pouvait se révéler plus efficace par rapport aux analyses du seul juriste ou du seul historien. En ce sens, nous avons donc proposé d'élargir ce « protocole d'accord » que Jacques Guilhaumou⁵ proposait en 1996 entre l'historien et le linguiste pour aboutir à une analyse transdisciplinaire de la lexie en question et choisir par là de nous placer à l'intérieur du domaine de l'histoire des idées.

5. Pour ce faire, il nous a fallu tout d'abord « changer de lunettes », pour paraphraser une expression d'Anne Verjus, c'est-à-dire placer notre analyse dans son propre contexte historique, le XVIII^{ème} siècle. Il s'agissait, en effet, de définir le contour de la notion telle qu'elle pouvait être conçue à son époque, en suivant l'exemple d'Umberto Eco quant au travail de « restitution » des idées et des auteurs à leur époque⁶. Bien évidemment, ce travail s'est avéré très difficile, surtout qu'à travers cette notion, il nous a fallu restituer la complexité d'une société et notamment le réseau relationnel impliqué dans celle-ci. C'est dans cette tentative que nous avons mieux compris en quoi le fait d'utiliser une approche genrée des questions soulevées nous permettrait d'apporter de nouveaux éléments à la déconstruction de la notion d'homme pendant la période révolutionnaire. D'ailleurs, le « genre » est déjà une catégorie herméneutique permettant d'observer l'objet d'analyse de manière non seulement interdisciplinaire mais aussi transdisciplinaire, comme nous le verrons ensuite. Avant de

³ Sylvia Walbi, « La citoyenneté est-elle sexuée ? », dans *Genre et politique*, Paris, Folio, 2000, p. 79.

⁴ Ce numéro recueille la plupart des contributions de la journée d'étude qui s'est déroulée le 14 mai 2009 à Turin (Italie) sur « *Qui était l'homme de la Déclaration des Droits de 1789 ?* ». La journée a été organisée par le *Centre de recherche interdisciplinaire sur les femmes – CIRSD* de l'Université de Turin et le laboratoire « *Triangle* » de l'Université de Lyon. Il a été coordonné par Anne Verjus et Rachele Raus.

⁵ Jacques Guilhaumou, « Vers une histoire des événements linguistiques. Un nouveau protocole d'accord entre l'historien et le linguiste », dans *Histoire Epistémologie Langage* n° 18 (1996), pp. 103-126.

⁶ Umberto Eco, *Le problème esthétique chez Thomas d'Aquin*, Paris, PUF, 1993 (Trad. de l'or. it. *Il problema estetico in Tommaso d'Aquino*, Milano, Bompiani, 1970).

présenter les contributions recueillies dans ce numéro de la revue, il nous faut donc faire un détour pour parler d'abord de cette approche et voir en quoi elle nous permet de poser les termes du problème de manière renouvelée.

I. Une approche genrée pour une étude contextuelle de l'« Homme » du XVIII^{ème} siècle

6. Il est indéniable que les études « de genre », d'origine américaine, ont eu du mal à s'implanter de manière significative en France. Plusieurs chercheurs et chercheuses ont justement souligné ce manque de succès dans plusieurs domaines :

Force est de constater que la plupart des textes centraux de la perspective genre en sciences politiques sont rédigés en anglais. La science politique française s'est en effet montrée peu réceptive à cette problématique. L'on peut s'interroger sur les raisons historiques de ce relatif manque d'intérêt à l'égard des analyses sexuées de la politique. Sans doute, le fait que la France soit le berceau de la pensée universaliste n'y est pas étranger.⁷

7. De la même manière, Anne E. Berger remarquait que :

Si la réflexion sur le sexe, le genre et la sexualité a enrichi, sinon transformé, la pensée et l'épistémologie occidentales, comment expliquer qu'en France ce champ de recherche ait peiné à trouver place dans les institutions de recherche et de transmission du savoir ?⁸

8. Nous pensons pouvoir répondre à cette dernière question en considérant l'adaptation culturelle de cette catégorie de « genre » - qui a souvent été, à tort, utilisée pour celle de « femme »⁹ - au contexte français. En effet, la tradition française, qui se caractérise par une approche essentiellement différentialiste¹⁰, semble avoir limité la portée novatrice de l'approche genrée aux études. Souvent réduite à la seule composante biologique, de

⁷ Véronique Mottier, Lea Sgier et Thanh-Huyen Ballmer-Cao, *Présentation*, dans *Genre et politique*, *op. cit.*, p. 10.

⁸ Anne E. Berger, « Petite histoire paradoxale des études dites de 'genre' en France », dans *Le Français d'aujourd'hui*, n° 163 (2008), p. 87.

⁹ Voir à ce propos Véronique Mottier, Lea Sgier et Thanh-Huyen Ballmer-Cao, *Présentation*, *op. cit.*, p. 44 ; Anne E. Berger, « Petite histoire paradoxale des études dites de 'genre' en France », *op. cit.*, p. 85.

¹⁰ Voir, entre autres, les travaux de Luce Irigaray. Pour une synthèse de l'approche différentialiste en France, voir Franco Restaino et Adriana Cavarero, *Le philosophie féministe*, Torino, Paravia, 1999, notamment les paragraphes 3.5 ("La teoria della differenza nel femminismo francese"), 4.4 ("Francia: « fuori » dall'economia binaria") et p. 258 ("Bibliografia sul femminismo francese"); voir aussi Cristina Demaria, *Teorie di genere. Femminismo, critica postcoloniale e semiotica*, Milano, Bompiani, 2003, notamment le paragraphe 2.2 (« L'écriture féminine ») et suiv.

laquelle pourtant elle se différencie par définition, la notion de « genre » n'a été utilisée que rarement en France dans son acception déconstructiviste. Dans cette dernière, il ne s'agit pas d'observer la seule femme ou ses représentations sexuées ; il s'agit plutôt de restituer d'abord les relations homme - femme et la construction de leurs rôles respectifs, pour ensuite élargir la réflexion, dans une optique holiste, aux relations sociales dans leur ensemble, surtout par rapport au pouvoir. Ce n'est donc pas vraiment la composante universaliste qui entrave la diffusion des études de genre en France ou qui les réduit souvent, et d'ailleurs pas seulement en France, à des études qui concernent notamment les femmes, mais c'est plutôt la présence d'une tradition herméneutique insistant avant tout sur le sexisme.

9. Si par contre, nous acceptons une définition holiste du « genre », nous pouvons mieux apprécier l'apport qu'une approche genrée peut donner à l'étude contextuelle que nous nous proposons de faire de la lexie - notion d'« Homme ». En effet, il s'agit d'observer non seulement la femme, mais aussi la manière dont elle construit son rôle par rapport à l'homme et également la façon dont ces deux interagissent avec les autres acteurs de l'espace public et privé. Il s'agit, par conséquent, de reconstruire le réseau complexe des relations sociales de l'époque à commencer par la famille, en tant que noyau de la société. C'est effectivement en essayant de retracer cette dynamique qu'on peut espérer contribuer à mieux éclairer les enjeux sociaux et politiques caractérisant l'époque révolutionnaire en France et par là à cerner les contours d'une notion abstraite qui a fait souvent défaut dans ses réalisations concrètes.

II. L'« Homme » de la Déclaration entre une dimension relationnelle et une dimension discursive

10. Qui est donc cet « Homme » de la *Déclaration* de 1789 au-delà de l'abstraction universaliste ? Est-ce qu'il peut être réduit au « neutre » asexué dont on a toujours parlé, ou bien renvoie-t-il à une vision précise de la société, et par là à l'idéologie¹¹ de l'époque révolutionnaire ? L'approche genrée qui est la nôtre nous permet d'abord de voir que cet « Homme » non seulement s'incarne dans un individu, ou plutôt dans une figure précise, celle du *pater familias* (Anne Verjus), mais aussi que derrière cette abstraction, on finit par institutionnaliser une vision précise de la société et

¹¹ Par idéologie, nous entendons à la fois l'ensemble d'idées qui dominent un groupe (Louis Althusser, « Idéologie et Appareils Idéologiques d'Etat », dans *La Pensée*, n° 151, 1970, pp. 3-38) et la notion d'imaginaire socio-discursif de Patrick Charaudeau (*Le discours politique. Masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005), cette dernière contribuant à tisser et à transmettre l'idéologie par les discours.

par là des relations spécifiques entre les individus et le pouvoir économique et socio-politique. On est donc loin d'un être asexué.

11. En cela, il est vrai, nous rejoignons les réflexions de plusieurs féministes qui ont fini par souligner l'exclusion de la femme et par critiquer les formes de discrimination entérinées à ses dépens. Cela dit, notre visée n'est pas tellement de souligner les manques mais plutôt de retracer la dynamique socio-politique de l'époque, les représentations des individus, ainsi que leurs relations, pour cueillir la pensée produisant l'« événement » de la lexie « Homme » en discours. Nous pensons en effet que seule cette démarche permet de déconstruire la notion en question en la restituant à son époque, puisqu'au fond il s'agit d'une abstraction produite à un moment historique et à l'intérieur d'un contexte et d'un discours précis.

12. Outre la dimension relationnelle, la dimension discursive devient donc centrale. Nous verrons que les différents discours analysés, qui circulent et souvent s'entremêlent, dressent des représentations de l'homme et de la femme de l'époque en lien étroit avec l'espace-temps considéré, avec les énonciateurs de ces mêmes discours et avec l'interdiscours. En ce sens, comme nous l'avons théorisé ailleurs¹², les périodes pré- et post-révolutionnaire élaborent des « univers discursifs »¹³ hétérogènes qui évoluent de manière polémique par rapport au passé tout en n'effectuant pas de véritables coupures. Que cela concerne le discours juridique (Grégoire Bigot), le discours politique (Anne Verjus) ou bien le discours économique (Manuela Albertone), religieux (Magali Della Sudda)... chaque « tournant » se fait toujours *ex novo*, jamais *ex nihilo*. Chaque état d'hyperlangue¹⁴ déterminant le suivant, il est clair que la réflexion des auteurs du XVIII^{ème} siècle¹⁵, qui précède ou suit de près l'événement de la lexie « Homme » dans la *Déclaration*, n'est pas concevable sans penser à l'héritage qui a contribué à la préconstruire par l'interdiscours et donc par la transmission du savoir. Il s'agit donc de prendre en compte un espace de circulation des savoirs par l'interdiscours qui ne se fait pas qu'à travers le temps, mais aussi à travers l'espace sous des formes spécifiques à l'époque et à la culture considérées.

13. Ce dernier constat nous permet de souligner un autre aspect intéressant du discours sur l'« Homme », à savoir le fait que ce discours est

¹² Rachele Raus, « L'évolution de la locution à la turque. Repenser l'événement sémantique », dans *Langage & Société*, n° 105 (2003), p.39-68. Nous faisons référence notamment aux p. 62-63.

¹³ « On entendra par 'univers discursif' l'ensemble des énoncés de tous types qui coexistent, ou plutôt interagissent, dans une conjoncture » (Dominique Maingueneau, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1996, pp. 159-160).

¹⁴ Sylvain Auroux, « La réalité de l'hyperlangue », dans *Langages*, n° 127 (1991), pp. 110-121.

¹⁵ Nous entendons par là les économistes (i.e. les physiocrates), les lexicographes (i.e. les auteurs des dictionnaires contre-révolutionnaires)... bref, les professionnels de l'époque qui ont été analysés dans les articles de ce numéro de la revue.

profondément lié au contexte culturel présent et passé qui le produit. En effet, les cas d'outre-Alpes analysés par Cecilia Carnino et Magali Della Sudda permettent, d'un côté, de mettre en relation le débat européen de l'époque et la vision italienne de la période révolutionnaire (Cecilia Carnino) et, de l'autre côté, de mieux cueillir les dynamiques caractérisant la transmission du savoir entre la France et l'Italie (Magali Della Sudda). Dans les deux cas, il est évident que la présence de traditions culturelles particulières finit par produire des spécificités différenciant les discours italiens des discours français quant aux relations sociales, notamment entre les hommes et les femmes.

III. Présentation des contributions du numéro

14. À l'épreuve des différentes disciplines, nous remarquons une souplesse majeure des catégories utilisées, qui s'enrichissent de la présence d'une véritable transdisciplinarité. Outre les catégories d'« événement » et de « tournant » introduites dans le paragraphe précédent, le choix de privilégier la catégorie de « genre », et par là une approche genrée, produit une réflexion sur la représentation de la femme et de l'homme, ainsi que sur leur relation, jusqu'à arriver à inclure la dimension familiale, véritable noyau du social. Ainsi, Anne Verjus prolonge-t-elle ses travaux sur les contours de la citoyenneté électorale à l'époque révolutionnaire¹⁶ en travaillant sur un matériau qui permet d'interroger, au-delà du détenteur du droit de suffrage, l'homme révolutionnaire comme porteur de droits civils. Pour cela, elle interroge les mémoires envoyés lors d'un concours organisé par l'Institut, qui eut lieu entre 1798 et 1801 et porta sur l'étendue et les limites de l'autorité paternelle en république. C'est à partir de ce corpus que l'auteure montre que l'homme de la période révolutionnaire, à l'instar du citoyen, n'est ni un représentant de son sexe, ni un simple propriétaire, ni même un individu « nu », mais une incarnation du *pater familias* au sens romain du terme.

15. Tout en poursuivant les observations d'Anne Verjus, Magali della Sudda s'interroge sur l'héritage de la *Déclaration des droits de l'homme* cent ans après la Révolution. La transmission de ce discours universel anime un espace polémique à l'intérieur du discours religieux des organisations catholiques féminines italiennes et françaises. Les différences entre deux formulations théologiques de la citoyenneté, conçues par les dirigeantes de l'Union des femmes catholiques d'Italie (UDCI) et de la Ligue patriotique des Françaises (LPDF), permettent de revenir sur la perception genrée que ces organisations élaborent de la citoyenneté du siècle précédent. L'ouvrage

¹⁶ Cf. Anne Verjus, *Le Cens de la famille. Les femmes et le vote, 1789-1848*, Paris, Belin, 2002 ; ainsi que *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010.

de Cristina Giustiniani Bandini témoigne de la relation entre le « féminisme » catholique italien et la tradition française révolutionnaire.

16. L'article de Grégoire Bigot analyse les relations familiales en France lors de la période révolutionnaire, notamment après Thermidor. Le discours autour du mariage, et surtout du divorce, révèle une conception de la famille qui, bien qu'affranchie de l'autorité patriarcale, a des difficultés à concilier les nouvelles libertés civiles de la femme avec sa présumée nature qui la condamne à l'obéissance et à la vertu. Après Thermidor, la réflexion sur les événements qui caractérisent le tournant révolutionnaire rouvre le débat sur le divorce et, comme le dit l'auteur, la « volonté de refonder la famille sur l'autorité au sein du couple » se réaffirme.

17. Manuela Albertone retrace la « matrice économique » qui fonde le discours sur les droits de l'homme au XVIII^{ème} siècle. Elle souligne le rôle fondamental des physiocrates qui, en s'appuyant sur la primauté de la propriété et le rôle central du propriétaire foncier, ont construit un discours sur les droits de l'individu et la liberté de la personne. Se nourrissant de la tradition physiocratique, mais aussi des réflexions mûries à partir de ses propres études et de ses propres expériences, Condorcet est le premier à élaborer une vision genrée pour repenser la relation entre le domaine de l'économie et celui de la politique. En ce sens, l'auteure parle d'un véritable positionnement « féministe » de Condorcet, qui revendiquerait le suffrage universel et une idée de citoyenneté élargie à tout être rationnel, incluant également la femme – citoyenne.

18. Enfin, Cecilia Carnino analyse le débat sur le luxe en Italie par rapport à la construction des rôles homme - femme et par rapport au contexte européen, notamment anglais et français, qui en quelque sorte l'encadre. Si la relation de la femme au luxe, et par là la critique d'une consommation excessive, découle d'un discours moral de matrice religieuse qui relie la femme à la vanité – et donc au luxe – à travers un véritable amalgame conceptuel, le discours économique caractérisant la période révolutionnaire redéfinit une nouvelle éthique de la consommation modérée dont le protagoniste est l'homme. Ce dernier paradigme semble en fait servir d'argument lors de la définition socio-politique du « bon citoyen », en délimitant par conséquent une certaine identité politique du citoyen.

19. Bien évidemment, on pourrait nous reprocher de ne pas avoir considéré dans l'analyse d'autres perspectives qui ne soient pas forcément l'italienne ou la française. On pourrait également nous faire remarquer que nous n'avons fait que commencer à déconstruire cette notion d'« Homme » qui s'avère encore plus complexe qu'on pouvait le supposer. Cependant, ce numéro ne veut être qu'un appel à revenir sur une lexie dont l'épaisseur sémantico-discursive a été trop souvent négligée. D'ailleurs, l'abstraction du « neutre » qu'on lui attribue presque toujours est sans aucun doute plus

une projection de notre propre vision contemporaine que la conséquence de la perception d'une époque où la dimension universelle était forcément déterminée par l'hyperlangue conditionnant la production d'un tel discours. En ce sens, nous souhaitons que ce numéro ne soit que la première étape débouchant sur des recherches ultérieures.

Rachele Raus
Università di Torino (Italie)
rachele.raus@unito.it